

LA LETTRE ECO

N°124

25 avril 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°124

Le Coin des Epargnants

- La bourse, même pas peur de la Grèce !
- L'or noir ne déprime plus

Si vous étiez absent cette semaine...

- La France, tout va bien mais enfin peut-être
- La BCE entend maintenir le cap
- Grèce, stop mais surtout encore !

Le Coin de la Conjoncture

- Etats-Unis, dans le doute, l'abstention !
- Une France de petits boulots
- Royaume-Uni, élections législatives du 7 mai : ce n'est pas toujours ce l'on croit

Le Coin des Tendances

- Les entreprises françaises n'ont pas la tête dans les nuages
- Et si la baisse du pétrole était l'ennemi du bien ?

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 24 avril 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5 201	+1,13 %	4 272
Dow Jones	18 080	+1,42 %	17 823
Nasdaq	5092	+3,25 %	4 777
Dax Allemand	11 797	+ 0,93 %	9 805
Footsie	7 0170	+ 1,09 %	6 566
Eurostoxx	3 713	+1,09 %	3 146
Nikkei	20 020	+1,87 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (24 avril 2015)	0,4120	+5 pb	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,157	+ 8 pb	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,917	+ 3 pb	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 24 avril 17 H 30)	1,0867	+ 0,50 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars 1^{er} fixing Londres (vendredi 24 avril)	1192,15	-1,03 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 24 avril 17 H 30)	64,970	+0 %	57,54

La bourse, même pas peur de la Grèce

Cette semaine, le CAC 40 a franchi, à nouveau, la barre des 5 200 points. La hausse de plus d'un point s'est construite sur fond de crise grecque et d'interrogations sur la vitalité de la croissance américaine. Le marché reste porté par les résultats encourageants des entreprises et par les opérations de rachats d'actions. L'amélioration de l'indice IFO allemand, plus forte que prévue, a rassuré les investisseurs sur la santé de la première économie de la zone euro.

La semaine aura été également marquée par le franchissement en clôture de la barre des 5000 points du Nasdaq, niveau que cet indice n'avait pas été atteint depuis l'éclatement de la bulle Internet. Mais, le Nasdaq de 2015 n'a rien à voir avec celui de l'an 2000. Le secteur des nouvelles technologies a pris de la bouteille. Microsoft, Google, Apple et quelques autres sont devenus des entreprises mondiales dégageant d'importants bénéfices. En 2000, le ratio entre le prix des actions du Nasdaq et leurs bénéfices était de 189,7; il n'est que de 19,4 en 2015.

L'or noir ne déprime plus

Sur ces trois derniers mois, le baril de pétrole a repris 33 % mais il s'affiche toujours en baisse de plus de 40 % sur un an. Compte tenu de la dépréciation de l'euro, l'effet sur l'économie européenne demeure mais tend à s'amenuiser. Le prix de l'essence et du gazole en station-service est, à nouveau, en hausse.

Les tensions persistantes au Moyen Orient et les annonces d'une baisse de la production américaine ont suffi, cette semaine, à favoriser la hausse du brut. La fin du blocus iranien semble par ailleurs prendre plus de temps que prévu conduisant les experts à revoir la production pétrolière disponible sur le marché à la baisse. Néanmoins, le baril ne devrait pas aller bien au-delà des 66 dollars à court terme.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

France, tout va mieux mais enfin peut-être

Des signes positifs se manifestent sur le front de la consommation en Europe et notamment en France mais, en revanche, au niveau de l'offre, l'attentisme prédomine. Il ne faut pas oublier qu'en début de reprise, il y a traditionnellement un décalage entre offre et demande. La demande réagit assez vite aux stimuli quand l'offre a besoin de temps et de visibilité. Il faut, en outre, prendre en compte que les surcapacités de production sont encore élevées freinant ainsi les dépenses d'investissement.

Le taux d'investissement productif est à un niveau bas depuis de nombreuses années. L'écart avec les Etats-Unis est d'environ 2 % de PIB. Le problème n'est pas spécifique à la France, il concerne l'ensemble de l'Europe.

Les derniers résultats des enquêtes sur le climat des affaires n'ont rien de réjouissant tout comme la publication des indices PMI de l'institut Markit sont ressortis en baisse dans l'industrie (-0,4 point, à 48,4), comme dans les services (-1,6 point, à 50,8). L'indice composite s'est, de ce fait, inscrit en net repli (-1,3 point, à 50,2).

L'indice de l'INSEE sur le climat des affaires est, de son côté, resté stable en France. A 96, il demeure en-dessous de son niveau moyen de long terme (100). L'indicateur ressort en hausse de deux points pour l'industrie, mais perd un point pour le bâtiment, les services et le commerce de détail.

Point peu encourageant, l'indicateur de retournement pour l'ensemble des secteurs est dans la zone indiquant une incertitude conjoncturelle. Dans l'industrie il est en zone favorable quand dans les services il est en zone défavorable.

Néanmoins au-delà de ces résultats ponctuels, il y a quelques sources de satisfaction. Dans l'industrie, le ratio « nouvelles commandes / stocks » reste orienté à la hausse. De plus, la baisse des indices PMI doit être relativisée car elle concerne tous les pays européens et que ces indices restent en zone de croissance au-dessus de 50. Pour l'indice INSEE, il faut noter que pour l'industrie, il repasse au-dessus de sa moyenne longue période ce qui est en soi un petit événement. Le taux d'utilisation des capacités de production est également en hausse constante. Pour le commerce de détail, malgré la baisse de l'indice de confiance de l'INSEE, ce dernier demeure également au-dessus de sa moyenne de longue période à 103.

Au niveau de la consommation, quelques petits signes positifs se font jour même s'il ne faut pas tomber dans un optimisme béat.

Ainsi, en France, sur le premier trimestre, les ventes de véhicules neufs sont en progression de 6,9 % par rapport à 2014 mais la grande partie de cette hausse est imputable aux flottes de véhicules, les particuliers restant très prudents.

Au niveau de la grande distribution, la FNAC ou Carrefour ont enregistré des hausses de respectivement 2 et 2,5 % de leur chiffre d'affaires. Cela rompt avec la tendance baissière des années précédentes. Cette progression s'explique par le gain de pouvoir d'achat généré par la baisse des prix de l'énergie mais aussi par l'augmentation de la population (0,8 % en un an). Le secteur du tourisme profite à plein de l'amélioration de la situation financière des ménages avec une reprise des ventes des billets de TGV après trois années de recul. En revanche, le secteur de l'habillement reste sinistré avec une diminution des ventes de 2,1 % en valeur depuis le début de l'année. La concurrence sur ce secteur et les conditions climatiques ainsi que la multiplication des opérations de promotion expliquent ce repli.

Il faut souligner que les enquêtes indiquent que les ménages sont plus disposés à dépenser qu'auparavant. L'indice qui mesure leurs intentions en la matière est au plus haut depuis cinq ans.

Compte tenu des éléments communiqués, le taux de croissance du PIB pourrait se situer autour de 0,3 % sachant que l'INSEE et la Banque de France ont retenu un taux de croissance de 0,4 % et que ce taux ressort à 0,1 % des enquêtes de confiance. Une accélération est toujours attendue pour le deuxième trimestre.

La BCE entend maintenir le cap

Dans une société éprise d'immédiateté, la lenteur de la reprise semble insupportable tant aux commentateurs, aux gouvernements qu'aux opinions publiques. Or, la zone euro a connu plus de 3 ans de crise qui s'e sont ajoutées à la grande récession de 2009 qui n'est pas encore digérée. De ce fait, la Banque centrale européenne a réagi assez rapidement aux doutes émis par certains sur l'efficacité du Quantitative Easing dont la mise en route est encore toute fraîche.

Ainsi, Benoît Coeuré, économiste et membre du directoire de la BCE, a déclaré que « la reprise dans la zone euro est clairement là. La croissance revient, tous les indicateurs de confiance des entreprises et des ménages sont orientés à la hausse », Mais cette reprise « demeure insuffisante et assez inégale » a-t-il souligné, en faisant part d'une inquiétude, celle que « la reprise actuelle ne soit qu'une reprise cyclique. Il est extrêmement important de transformer l'essai, de manière que ce soit la croissance de long terme qui prenne le relais. Cela passe par des réformes des marchés du travail et plus généralement par un climat des affaires plus favorable à l'investissement ».

L'investissement demeure le juge de paix pour la reprise. Benoît Coeuré a sur ce sujet déclaré que « le test, ce sera la reprise de l'investissement cette année en Europe ». Pour cela, « il faut des conditions financières favorables. Cela, on s'en occupe (...), mais il faut aussi que les gens aient des projets et qu'ils aient envie de faire des affaires. Cela, c'est aux gouvernements de s'en occuper ».

Face à certaines critiques, il a rappelé que la BCE maintiendra son programme d'achats d'actifs. Au sujet d'une modification du plan, Benoit Coeuré a affirmé que « c'est une discussion qu'on aura peut-être plus tard mais à ce stade, cela se passe très bien dans tous les pays de la zone euro et la réaction des marchés financiers est exactement celle qui était souhaitée ». Pour couper à toutes polémiques, il a réaffirmé, en conclusion, que « le QE avec son effet sur les taux sera un accélérateur de reprise. Nous en sommes maintenant convaincus ».

Grèce, stop mais surtout encore !

La zone euro aime à se faire peur avec le dossier grec. La réunion de l'Eurogroupe à Riga du 24 avril dernier n'a pas débouché sur un accord. L'objectif de cette réunion était le versement de 7,2 milliards d'euros à la Grèce afin que le pays puisse faire face à ses engagements internes et internationaux. D'ici la fin du mois de mai, la Grèce doit verser au FMI 950 millions d'euros ainsi que les salaires des fonctionnaires et les pensions de retraite.

Le pays a pratiquement épuisé l'ensemble des liquidités. Par ailleurs, la BCE a souligné dans le cadre de son bras de fer avec les autorités grecques qu'elle pourrait revoir les conditions d'accès aux liquidités pour le système financier grec. Néanmoins, grâce aux transferts des réserves des organismes publics et des autorités locales à la Banque centrale grecque, l'Etat pourrait disposer d'une enveloppe de 2 milliards d'euros lui permettant de faire face à ses obligations du mois de mai.

Durant toute la réunion de Riga, les relations ont été tendues entre les représentants de la zone euro et le Ministre grec, Yanis Varoufakis. La seule note positive a été l'annonce par le Gouvernement d'Alexis Tsipras du lancement de sa première privatisation, celle des droits hippiques. Au-delà du montant modeste de cette opération, 40 millions d'euros, c'est le symbole qui compte. 1,5 milliard d'euros de cession serait programmé en 2015 contre 2,2 milliards d'euros qui avaient été initialement prévu par le précédent gouvernement. La vente du port du Pirée très contestée pourrait être même réalisée. Par ailleurs, le Gouvernement grec s'est engagé à rationaliser son système de retraite et à étudier, avec l'appui d'une commission indépendante, une éventuelle réforme de la fiscalité.

La nouvelle date butoir pour élaborer un accord risque d'être le 11 mai prochain à Bruxelles où se tiendra le sommet européen. Par ailleurs, la question de la préparation d'un troisième plan d'aide à la Grèce se posera inmanquablement en juin compte tenu du fait que le pays est incapable de trouver des ressources financières sur les marchés et cela pour de nombreux mois voire pour plusieurs années.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Etats-Unis, dans le doute, l'abstention !

La croissance américaine n'est pas menacée mais elle n'est pas aussi euphorique qu'escompté. Certes, les ménages bénéficient de la diminution des cours pétroliers mais restent très raisonnables au niveau de la consommation. Les dépenses réelles de consommation des ménages, après des progressions faibles en décembre et en janvier (+0,1% en moyenne), ont baissé de 0,1 point en février. Pour mars, les économistes ne s'attendent pas à un réel rebond. Les ventes de détail hors éléments volatils (automobile, carburant, matériaux de construction et services alimentaires), n'ont progressé que de 0,3% en mars faisant suite à deux mois de baisse. Leur niveau reste inférieur à celui du mois de novembre.

Les investissements sont également sur la mauvaise pente. En mars, l'investissement pour l'industrie des biens d'équipement (hors défense et aéronautique) a connu une septième baisse mensuelle consécutive. Sur le premier trimestre, l'investissement est attendu en baisse.

Deux autres mauvaises nouvelles sont la contraction trimestrielle de l'activité industrielle et le repli persistant du taux d'utilisation des capacités de production. Ce taux, qui a atteint un point haut cyclique (79,8%) en novembre dernier, a reculé à 78,4% en mars. Cette évolution concerne, sans surprise, l'industrie minière en recul de 3,1 points. L'ensemble du secteur énergétique suit le mouvement qui tend également à se diffuser à l'industrie manufacturière dont le taux d'utilisation des capacités de production est passé de 79% à 77,9% de novembre à mars.

Si les commandes de biens durables ont augmenté en mars de 4 % après un recul de 1,4 % en février, cette hausse est un peu en trompe l'œil. En effet, hors défense et aéronautique, les commandes de biens durables sont encore en baisse de 0,5 %.

Dans la construction, les mises en chantier comme les ventes de logements neufs ont été inférieures aux prévisions. Dans ces conditions, ce n'est pas étonnant que seulement 126 000 emplois aient été créés au mois de mars soit deux fois moins que la moyenne des douze mois précédents.

Plusieurs indicateurs avancés confirment qu'il y a bien un ralentissement de l'économie américaine. Par ailleurs, les Etats-Unis sont plus sensibles qu'auparavant aux aléas climatiques. La dureté des deux derniers hivers a eu des effets prononcés sur la conjoncture. Il est trop tôt pour intégrer cette sensibilité dans l'analyse conjoncturelle américaine mais si cela était amené à se répéter il faudrait l'intégrer dans le calcul des prévisions annuelles de croissance. Depuis début 2010, la croissance moyenne du PIB a été d'à peine 0,6% au cours des premiers trimestres (rythme trimestriel annualisé) contre 2,9% pour les trois autres. L'économie américaine semble également assez sensible à l'appréciation du dollar et dans des proportions qui n'ont pas été bien prises en compte dans les prévisions. La croissance pourrait se situer être en-deçà de l'objectif des 3 %. Certains experts prévoient même une croissance proche de 2 %. La forte amplitude de croissance

d'un trimestre à un autre ne permet pas de conclure définitivement sur ce sujet. Néanmoins, cette situation devrait inciter la FED à la prudence et de ne pas précipiter la hausse des taux.

Une France de petits boulots...

Selon les données publiques de Pôle Emploi, les 10 métiers qui recrutent en cette année 2015 appartiennent à deux secteurs d'activité, l'agriculture et les services de proximité. Ainsi, figurent parmi les métiers faisant le plus l'objet d'offres d'emploi, les métiers de viticulteurs, d'arboriculteurs, d'agents d'entretien de locaux professionnels, de l'animation socioculturelle, de serveurs de cafés restaurants, d'aides et d'apprentis de cuisine, d'employés polyvalents de la restauration d'agriculteurs salariés, d'aides à domicile et d'aides ménagères, d'aides-soignants, d'ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires et d'employés de libre-service.

Ces métiers ont la particularité d'être à faible productivité avec des basses rémunérations. Il s'agit d'emplois fragiles peu générateurs de croissance. Cela concourt à diminuer la croissance potentielle du pays. Les emplois se concentrent de plus en plus dans le secteur tertiaire à faible valeur ajoutée. Cette évolution n'est pas spécifique à la France. Elle se rencontre aux Etats-Unis comme au Royaume-Uni. Elle est moins prononcée en Allemagne même si le nombre de mini-jobs s'est fortement accru ces dix dernières années.

Royaume-Uni, élections législatives du 7 mai : ce n'est pas toujours ce l'on croit

A quelques jours des élections législatives du 7 mai prochain, il est difficile de prévoir qui des travaillistes ou des conservateurs l'emporteront. Il est même possible qu'aucune majorité ne se dégage. Les nationalistes écossais du SNP, les antieuropéens de l'UKIP mettent à mal le bipartisme britannique. Il ne faut pas oublier que l'UKIP a obtenu 25 % des suffrages à l'occasion des dernières élections européennes. Le parti des démocrate-libéraux qui avait été la surprise des dernières élections semble être, en revanche, en perte de vitesse.

Compte tenu des derniers sondages, la reconduction de la majorité sortante, conservateur-démocrate ou l'arrivée au pouvoir d'une alliance parti travailliste – parti nationaliste écossais est possible. La question européenne et l'éventuel référendum devraient focaliser l'opinion dans les prochaines mois surtout si David Cameron reste Premier Ministre. Le candidat travailliste Ed Miliband a indiqué qu'il était hostile à un référendum sur l'Europe tout comme il s'oppose au gel des flux migratoires, gel qui est contraire au principe de libre circulation de l'Europe.

Le Royaume-Uni entre dans une période de turbulence au moment même où ses résultats économiques figurent parmi les meilleurs de l'OCDE.

Le Royaume-Uni a, en effet, en 2014 enregistré d'une croissance de 2,8 %. Au premier trimestre 2015, le taux de croissance a dû atteindre en rythme annualisé 3 %. Le taux de chômage est de 5,7 %. Le taux d'emploi a atteint, en 2014, 71,9 %

contre 64,2 % en France. Le taux de chômage des jeunes est inférieur à 16 % quand il est supérieur à 24 % dans notre pays.

Les deux points noirs sont le déficit public qui s'élevait à 5,2 % en 2014 et le déficit de la balance des paiements courants qui a atteint 6 %. La flexibilité et le coût plus faible du travail expliquent que de part et d'autre du « Channel » les situations diffèrent. Le salaire horaire moyen est de 22,30 euros au Royaume-Uni contre 34,60 euros en France. Les cotisations sociales des entreprises représentent respectivement 4 et 12 % du PIB

L'essor du travail indépendant joue un rôle clef au Royaume-Uni ; il concerne 3,2 millions de personnes soit un million de plus de personnes qu'en France.

Contrairement à quelques idées reçues, la pauvreté et les inégalités ne sont pas plus importantes outre-manche que sur le continent. Le taux de pauvreté y est de 16 % contre 14 % chez nous. Le rapport entre les revenus des 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres est de 4,5 en France et de 4,6 au Royaume-Uni. Il tend à se réduire dans ce pays quand il augmente en France. Certes, l'écart s'est accru outre-manche pour les revenus des 0,1 % et surtout des 0,01% les plus riches.

Il est fréquemment souligné que les nouveaux emplois britanniques sont des emplois peu qualifiés et mal rémunérés. Or, aujourd'hui, ce sont tous les secteurs d'activité qui créent des emplois : industrie, finances, services aux entreprises, construction... Si le secteur industriel demeure très faible, il a cessé de détruire des emplois. Le secteur du bâtiment profite, de son côté, du retour de l'augmentation des prix de l'immobilier.

Malgré un bilan globalement bon, l'équipe sortante est fortement critiquée tant en raison de son indécision face à l'Europe qu'en raison de l'importance du déficit public.

LE COIN DES TENDANCES

Les entreprises françaises n'ont pas encore la tête dans les nuages

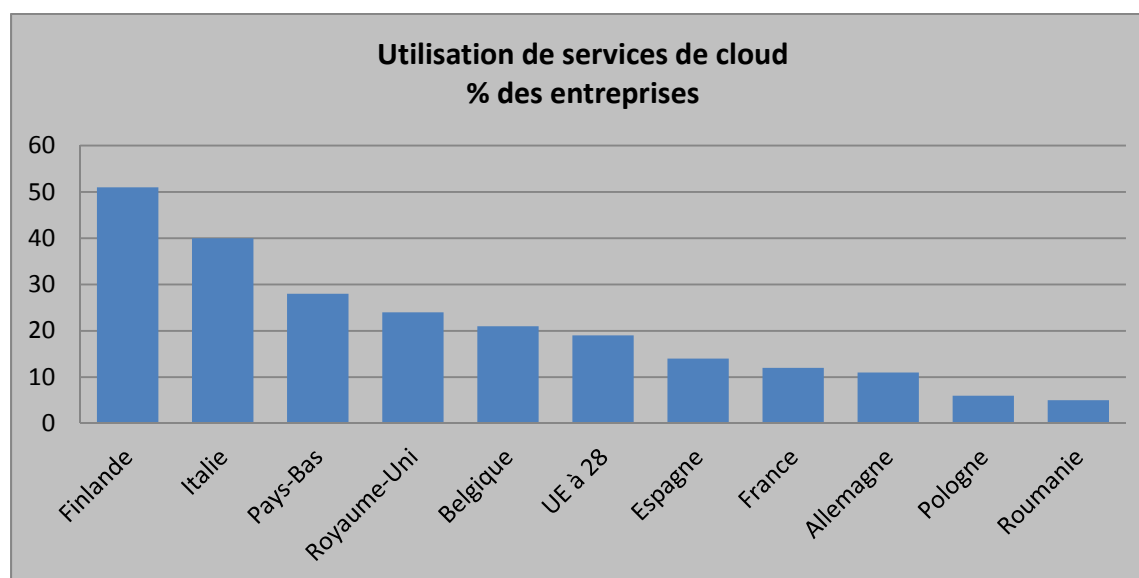
Le Cloud s'est imposé dans le paysage informatique car il favorise la mobilité et offre des avantages en termes de sécurité. Le recours au cloud se développe que ce soit pour le stockage qu'en matière de solutions logicielles ou d'application. Les entreprises françaises y ont recours de plus en plus fortement ; néanmoins, elles sont en retard par rapport à leurs homologues étrangers. Ce retard s'explique par la taille plus petite des entreprises françaises, par les coûts des formules proposées, par une méfiance vis-à-vis du cloud (sécurité et utilité).

En 2014, parmi les sociétés françaises d'au moins 10 personnes, 12 % ont acheté des services de « cloud computing » contre 19 % au niveau européen. Les plus grandes sociétés, celles d'au moins 250 personnes, sont les plus consommatrices : 36 % d'entre elles ont recours au cloud soit un niveau équivalent à celui constaté au sein de l'Union européenne. Sans surprise, la messagerie et le stockage de fichiers sont les services de cloud les plus fréquemment utilisés.

7,5 % des sociétés d'au moins 10 personnes utilisent le Cloud via des serveurs partagés entre plusieurs clients (cloud public), presque autant (6,5 %) via des serveurs dédiés à leur entreprise (cloud privé), et certaines ont recours aux deux types de cloud.

Le coût constitue un frein important à la diffusion du clouding. Il est à noter que les questions de sécurité sont également mises en avant. Selon une enquête de l'INSEE, les sociétés achetant des services de cloud déclarent en limiter l'utilisation principalement en raison des coûts élevés (37 %), des incertitudes liées à la sécurité (31 %) ou à la localisation des données (31 %).

Par ailleurs, 7 % des sociétés d'au moins 10 personnes, contre 10 % en moyenne dans l'Union européenne, utilisent la radio-identification (RFID). La RFID sert à mémoriser ou récupérer des données à distance, que ce soit pour identifier des personnes ou suivre les produits dans la chaîne de production-commercialisation. Depuis 2011, la RFID s'est nettement répandue dans les grandes sociétés : en 2014, une société d'au moins 250 personnes sur trois l'utilise.



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance, implantées en France et dans l'UE à 28.

Sources : Insee, Eurostat, enquêtes TIC 2014.

Et si la baisse du cours du pétrole était l'ennemi du bien

Le prix de pétrole connaît de fortes fluctuations depuis le 1^{er} choc pétrolier de 1973. Le premier cycle de hausse a donc commencé au début des années 70 pour s'achever avec le contre-choc pétrolier en 1986. Un cycle de bas prix s'est alors engagé et s'est poursuivi jusqu'au début des années 2000. Le pétrole s'échangeait à un cours inférieur à celui des années 70. Une période courte de forte hausse en relation avec le développement des pays émergents s'est engagée de 2000 à 2007. Même si les cours avaient baissé, jusqu'en 2014 ils sont nettement au-dessus de leur niveau des années 70. La chute enregistrée depuis six mois remet le baril à un à un niveau inconnu depuis 30 ans (en valeur réelle nette d'inflation).

Du fait des cycles de hausse assez violents, les entreprises et les Etats ont tenté de réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole en diversifiant les sources d'énergie et en améliorant l'efficacité énergétique de la croissance. De 1970 à 2014, cette efficacité énergétique, à l'échelle mondiale, s'est améliorée de 40 %. Cela signifie qu'il faut près de la moitié moins d'énergie pour générer un point de croissance. L'amélioration s'est fait sentir surtout à partir des années 80. Elle a été plus forte aux Etats-Unis et en Chine qu'en Europe ou au Japon. Les deux premiers pays cités étant plus énergétivores, il était relativement plus aisé d'améliorer le contenu en énergie de la croissance.

L'augmentation des cours des années 2000 a entraîné tout à la fois la recherche de nouveaux gisements et l'amélioration de l'efficacité énergétique. La chute actuelle si elle se prolongeait pourrait provoquer un arrêt de cette évolution. Il est déjà constaté un accroissement de la demande de pétrole depuis quelques mois. Par ailleurs, les investissements pour l'exploitation de nouvelles énergies est en recul. Il pourrait en résulter une vulnérabilité à terme des pays consommateurs. En outre, l'impact en ce qui concerne la pollution et l'émission de gaz à effet de serre est négatif. Certains experts préconisent d'instituer une taxe variable sur l'énergie afin de lisser à la baisse comme à la hausse les variations de prix. C'est en période de faibles prix qu'il serait plus facile d'instituer une taxation environnementale sur l'énergie. Suggestion, cela pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la Conférence de Paris sur le climat du mois de décembre 2015...

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 27 avril

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre l'évolution **des prix de l'immobilier** du mois d'avril. Par ailleurs, sera publiée **l'enquête sur les tendances industrielles** et des **commandes** toujours pour le mois d'avril.

En **France**, sera publié **le résultat du chômage** au mois de mars.

Aux **Etats-Unis**, sera communiqué **l'indice PMI composite de Markit** pour le mois d'avril. Il sera également rendu public **l'indice PMI des services et l'indice manufacturier de la FED de Dallas**.

Au **Japon**, il sera intéressant de suivre **les résultats du commerce de détail** du mois de mars. En février, le recul avait atteint 2,2 %. Sur un an, la baisse atteignait 1,8 %. L'économie japonaise digère encore la hausse de la TVA de l'année dernière.

Au niveau des **entreprises**, seront publiés les résultats du premier trimestre de GDF Suez. Aux Etats-Unis, Apple communiquera ses résultats pour le premier trimestre.

Mardi 28 avril

En **France**, il sera très intéressant de regarder de près l'évolution **de l'indice sur la confiance des consommateurs**. Au mois de mars, il était de 93 et avait alors gagné un point. Il devrait être en très légère hausse au mois d'avril. Seront également connus les résultats de la construction de logements du mois de mars.

Au **Royaume-Uni**, sera publié le résultat de **la croissance** au premier trimestre 2015. Au 4^{ème} trimestre, elle s'était élevée à 0,6 % et à 3 % en rythme annuel. Le taux de croissance du 1^{er} trimestre devrait atteindre 0,5 % portant le taux annuel à 2,6 %

Aux **Etats-Unis**, une série d'indicateur sera publié. Il y aura **l'indice Redbook, l'indice manufacturier de la FED de Richmond** et surtout **l'indice sur la confiance des consommateurs** pour le mois d'avril. Ce dernier serait en très faible hausse.

Au niveau des **entreprises** seront communiqués les résultats du premier trimestre de Total, d'Orange, de M6, de Nexans, de Saint Gobain, et de GL Events. Au niveau international, il faudra également suivre les résultats de Daimler, de Ford, de Pfizer, de Santander et de BP

Mercredi 29 avril

La **Banque centrale japonaise** communiquera sur sa **politique monétaire**. Aucun changement important n'est attendu. Le taux directeur est actuellement de 0,1 %.

En **Allemagne**, il faudra regarder **les ventes de détail** pour le mois de mars. En février, elles avaient baissé de 0,5 %. Sera également publié l'indice des prix pour le mois d'avril.

En **Belgique**, sera communiqué **le résultat du PIB** au 1^{er} trimestre.

En **Italie**, sera publié **l'indice de confiance des consommateurs** pour le mois d'avril.

Au niveau **de la zone euro**, seront communiqués des résultats clés sur la masse monétaire (M3 et les prêts privés). Seront également publiés **l'indice sur la confiance des consommateurs**, ceux sur le climat des affaires, sur la confiance dans l'industrie, sur le sentiment dans les services ainsi que l'indicateur sur le climat économique pour le mois d'avril.

Aux **Etats-Unis**, le résultat **de la croissance du premier trimestre** sera très attendu. Seront également connues les dépenses de consommation de ce même premier trimestre. Le PIB pourrait avoir été en hausse de 0,8 %. Une réunion de la FED est également annoncée mais sans qu'une modification de taux ne soit envisagée.

Toujours aux **Etats-Unis**, sera rendu public le résultat du mois de mars pour **les promesses de vente des maisons**.

Au **Japon**, il faudra suivre la production industrielle du mois de mars. En février, elle avait reculé de 3,1 %. Elle devrait être encore en baisse d'au moins 2 %.

Au niveau des **entreprises** seront publiés les résultats du 1^{er} trimestre pour PSA, d'Hermès, d'Areva, de Vallourec, d'Eramet, de Capgemini et d'Ipsen. Au niveau international, il faudra suivre les résultats de Deutsche Bank, d'Eni, de Volkswagen, de Mastercard et de Time Warner.

Jeudi 30 avril

Au **Japon**, il faudra lire le **rapport de la Banque centrale** sur les prévisions économiques. Seront également communiquées les mises en chantier et les commandes de construction du mois de mars.

En **France**, il faudra regarder les **dépenses de consommation** et **l'indice des prix à la production** du mois de mars. Les dépenses de consommation pourraient s'inscrire en baisse de 0,4 % après une hausse de 0,1 % au mois de février.

En **Espagne**, seront communiqués **les résultats du premier trimestre (PIB) et l'indice des prix à la consommation du mois d'avril**. Le PIB devrait avoir augmenté de 0,8 % au 1^{er} trimestre portant le taux de croissance annuelle à 2,5 %.

En **Allemagne**, sera publié **le taux de chômage** du mois d'avril. En mars, il s'élevait à 6,4 % et devrait rester à ce niveau.

En **Italie**, sera également rendu public **le taux de chômage** mais pour le mois de mars. En février, il était de 12,7 %. Il devrait diminuer légèrement au mois de mars. Sera, par ailleurs, publié **l'indice des prix à la consommation** du mois d'avril qui devrait s'inscrire en hausse de 0,2 %.

En **Grèce**, il faudra regarder l'évolution **des ventes de détail** pour le mois de février.

Au niveau de la **zone euro**, **le taux de chômage** pour le mois de mars sera rendu public. Il était de 11,3 % au mois de février. Il devrait poursuivre son mouvement de baisse. **Le taux d'inflation** sera également communiqué. Il devrait passer de -0,1 à 0 % en base annuelle.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les dépenses de consommation du mois de mars et l'indice des directeurs d'achat (PMI) de Chicago** pour le mois d'avril. Une progression assez sensible des dépenses des ménages est attendue.

Au **Canada**, sera communiqué **le PIB du premier trimestre**.

Au **Japon**, il faudra regarder **l'indice des prix** du mois d'avril et **le taux de chômage** du mois de mars. Ce dernier resterait stable à 3,5 %. Sera également communiqué les dépenses totales ménages qui se seraient contractées de 12,1 % au mois de mars en rythme annuel. Sur le seul mois de mars, une hausse de 0,5 % est envisagée. C'est toujours l'effet TVA qui se fait sentir sur les achats.

Au niveau des **entreprises**, seront rendus publics les résultats du 1^{er} trimestre de BNPPARIBAS, de Lafarge, d'Airbus, de Sanofi et de STMicroelectronics, d'Air France - KLM, de Gemalto, de Rexel et d'Altran

Vendredi 1^{er} mai

En **Chine**, seront communiqués **les indices PMI manufacturier et non-manufacturier**.

L'indice PMI manufacturier sera également rendu public pour **l'Espagne, le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **l'évolution des crédits à la consommation** pour le mois de mars.

Aux **Etats-Unis**, sera rendu public **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan**. Seront également communiquées **les dépenses de construction du mois de mars et les ventes totales de véhicules du mois d'avril**. Elles devraient être en légère hausse.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC